

Sangliers : exaspération « à son comble »

L'association « Stop ravages », protestant contre les dégâts causés par les sangliers invite la population à une première réunion d'information le 5 juin à Brignoles

« Stop ravages » n'en démord pas : le problème de la prolifération des sangliers, et les dangers que ces bêtes provoquent, imposent « une prise de conscience urgente de la part des élus, administrations et pouvoirs publics ». Et « l'ignorer serait prendre la responsabilité de graves dérives ». Pas moins.

« Stop ravages », née en 98 à partir d'une poignée d'agriculteurs des Alpes-de-Haute-Provence, partis en guerre contre les sangliers destructeurs, vient de lancer une antenne dans le Var. Un département « champion toutes catégories des dégâts grands gibiers »,

explique le délégué Michel Gaillard. Et où « l'exaspération des agriculteurs, des propriétaires forestiers, des jardiniers, des trufficulteurs et des particuliers, dont les restanques et les installations d'irrigation sont régulièrement endommagés, est arrivée à son comble ». Et l'association d'inviter tous les Varois concernés à une première réunion d'information le lundi 5 juin, à 10 h, à l'institut coopératif des vins à Brignoles.

Conséquences écologiques

Dans un communiqué virulent, le délégué départemental dénonce également « le cumul de situa-

tions aberrantes et l'indifférence des pouvoirs publics, des élus et des administrations concernées, DDA, ONF, chambre d'agriculture, fédération des chasseurs. » Il fustige encore « les irresponsables » qui « nourrissent et entretiennent aux limites des cultures et agglomérations, ces bandes de cochonniers constituant en fait un gigantesque élevage en plein air, aux frais des agriculteurs et des citoyens ». Une irresponsabilité « aux conséquences économiques et écologiques énormes. »

Bref, « Stop ravages » milite pour la constitution, sous la tutelle du préfet, « d'une commission

mixte et indépendante chargée de l'estimation et de la juste indemnisation des dégâts ainsi que de l'étude de mesures pour mettre fin à ce fléau. » Et engage les « autorités » agricoles à « prendre fermement la question au sérieux ». Car, conclut-elle, « y a urgence à régler ces problèmes que d'aucuns peuvent estimer marginaux et qui portent en germe des risques importants de graves dérives, si les citoyens abandonnés à leur sort au profit des privilèges d'une minorité s'avaient de régler de manière autonome une affaire de plus en plus empoisonnée. »

C.

VAR MATIN 31/5/00

PRINTEMPS